

La Lettre du Pays Vitryat

Mieux connaître son territoire pour agir efficacement en faveur de son développement !

LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION SUR NOTRE TERRITOIRE

En France, près d'une personne sur cinq a plus de 65 ans. Le Pays Vitryat, concerné par cette évolution de notre société, est engagé depuis la fin de l'année 2012 pour offrir les conditions nécessaires au bien vieillir et faire de l'allongement de l'espérance de vie un atout majeur pour notre territoire.

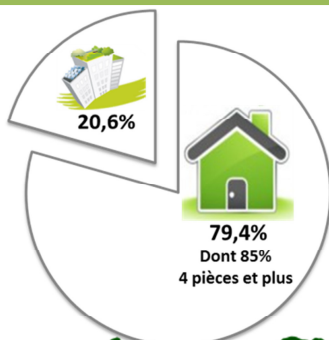
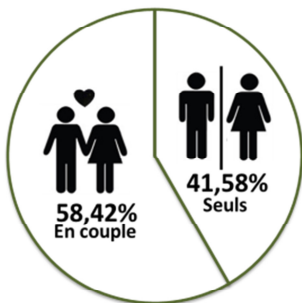
1. Qui sont les personnes âgées sur notre territoire ?



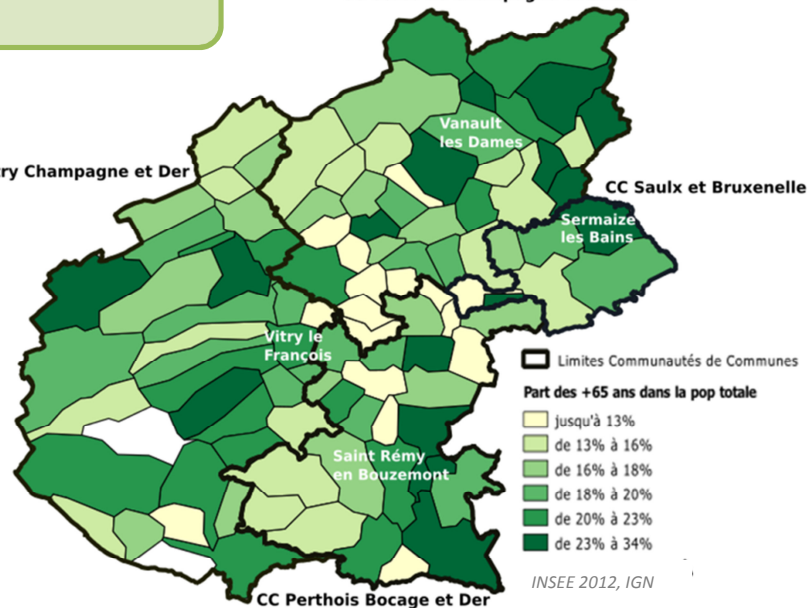
8 384

C'est le nombre de personnes ayant plus de 65 ans sur le territoire du Pays Vitryat.

Les communes de résidence des plus de 65 ans



CC Vitry Champagne et Der



Les établissements de résidence pour personnes âgées

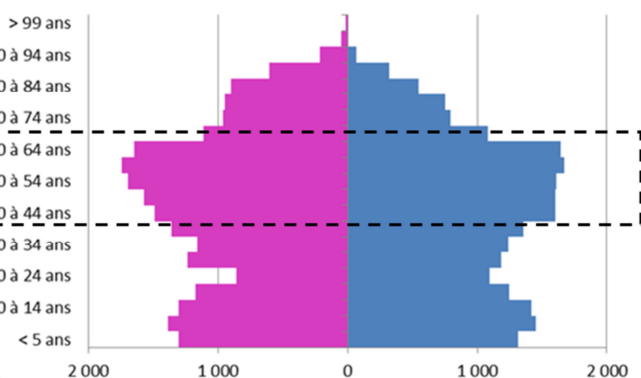
Pour les personnes ne pouvant plus vivre à domicile, il y a des établissements de résidence adaptés sur le territoire : accueil temporaire ou de long terme, médicalisé...

Certaines structures peuvent également proposer un cadre adapté aux malades d'Alzheimer, aux personnes handicapées psychiques...

2. Et dans 20 ans?

Pyramide des âges du Pays Vitryat

■ femmes ■ hommes



Une réalité à anticiper :

Les 40 – 64 ans sont actuellement les plus nombreux au sein de la population.

A l'horizon 2035, cette tranche de la population aura entre 60 et 84 ans. Il est donc essentiel de travailler dès aujourd'hui sur les besoins actuels, mais également d'anticiper la forte augmentation prévisible de la population vieillissante sur le Pays Vitryat.

Les enjeux majeurs de cette réflexion sont :

- L'amélioration du cadre de vie
- L'accès à des équipements et à des soins adaptés
- Le maintien et le développement du lien social

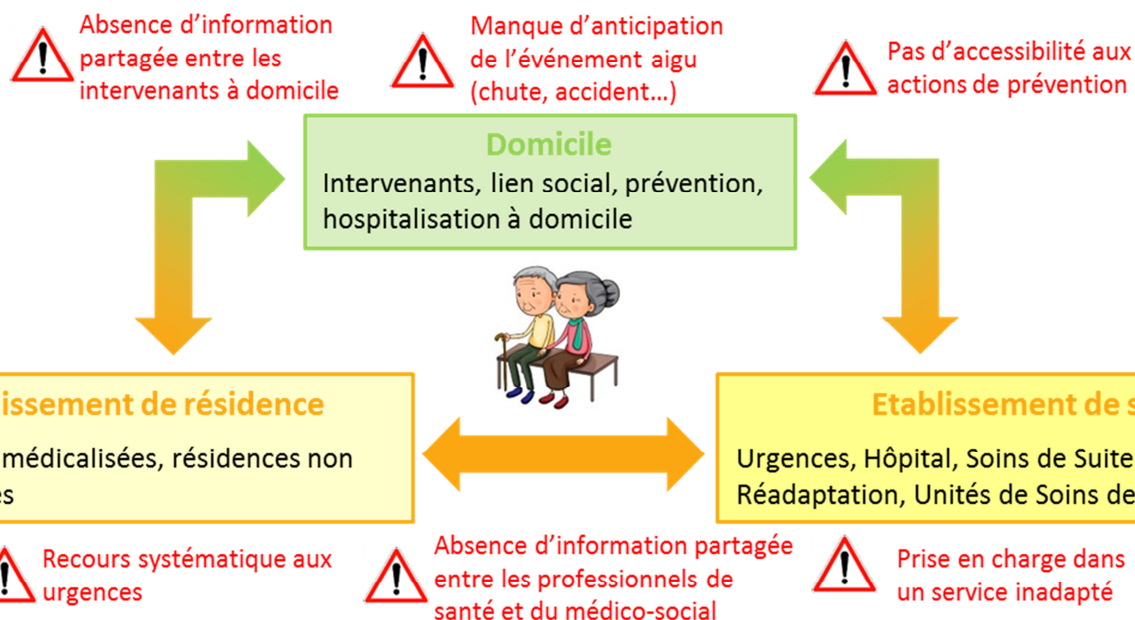
Retrouvez notre étude sur notre site internet : www.pays-vitryat.fr

Agir dès aujourd'hui avec des actions concrètes

Depuis fin 2012, des groupes de travail ont été constitués, réunissant l'ensemble des acteurs locaux autour de la personne âgée : ARS (Agence Régionale de Santé), CLIC Sud Est Marnais, CSD (Circonscription de la Solidarité Départementale), Centre Hospitalier de Vitry-le-François, services d'aide à domicile (ADMR, Familles Rurales), services infirmiers, élus, associations ...

Cette action collaborative a permis d'identifier les difficultés rencontrées par les personnes âgées, et de réfléchir à des actions pour améliorer leur parcours de vie et de soins.

PROBLÈMES RENCONTRÉS PAR LA PERSONNE AGÉE AU QUOTIDIEN



Un plan d'actions a été établi pour la période 2015-2020, comprenant 10 fiches actions validées par l'ensemble des acteurs locaux.

Zoom sur 2 actions mises en place en 2015

- Les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Ce dispositif destiné à améliorer le cadre de vie des habitants, vise non seulement les travaux d'économie d'énergie (isolation, changement de système de chauffage...), mais également l'adaptation du logement pour les personnes âgées dont l'état de santé le nécessite. Des travaux tels que le changement d'une baignoire en douche ou l'installation de rampes et poignées pour éviter les chutes facilitent en effet le maintien à domicile.

Les aides financières de l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), associées aux aides de la Région Champagne-Ardenne et des Communautés de Communes du Pays Vitryat, sont un véritable levier pour les ménages aux revenus modestes souhaitant réaliser des travaux d'adaptation ou d'économie d'énergie.

Si vous souhaitez réaliser des travaux au sein de votre logement, vous pouvez contacter le Comal SoliHa 51 au 03.26.64.13.93

- Un poste de coordinatrice sociale au sein de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Saint-Rémy-en-Bouzemont

Il s'agit d'une expérimentation portée par l'Association des Professionnels du Grand Der, visant à favoriser le parcours social de la personne âgée ou handicapée. Cette professionnelle intervient à la demande du médecin, avec pour objectif de faciliter les échanges entre l'équipe médicale et les professionnels du secteur social et médico-social.

Retrouvez le plan d'actions complet sur notre site internet : www.pays-vitryat.fr

Et aussi... des actions pour faciliter l'accès aux soins

Le diagnostic réalisé en 2007 avait mis en avant le risque de désertification médicale pour les années à venir sur le Pays Vitryat. Les prévisions estimaient le départ à la retraite d'un médecin sur six dans les cinq ans et de 41% d'entre eux dans les dix ans. Grâce à une stratégie territoriale cohérente et à la mobilisation de subventions, ADEVA a pu faciliter le déploiement de **3 Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP)** à Vanault-les-Dames, Sermaize-les-Bains et Saint-Rémy-en-Bouzemont. Aujourd'hui 9 médecins, ainsi que des infirmières et kinésithérapeutes pratiquent au sein des MSP.

Les nouveaux objectifs : - Mettre en place des annexes des MSP pour améliorer la proximité de l'accès aux soins en milieu rural.
- Rechercher des solutions pour remplacer les départs en retraite des médecins exerçant à Vitry-le-François.

La **Maison Médicale de Garde** est aussi un outil important pour la continuité des soins. Ouverte depuis le 2 janvier 2014, cette structure située à l'entrée du Centre Hospitalier de Vitry-le-François permet de consulter un médecin généraliste, sur orientation du 15. Les médecins de garde accueillent les patients le soir de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit.

Vous avez des idées, des projets ?

Si vous souhaitez rejoindre nos groupes de travail, ou nous rencontrer pour échanger sur un projet en lien avec le parcours de vie de la personne âgée ou handicapée, n'hésitez pas à nous contacter :

Chahines BOUMYA, chargée de mission, au 03.26.62.16.27 ou par mail adeva.chahines-boumya@orange.fr

L'aide à domicile, une activité essentielle

Au-delà de l'aide qu'elles apportent dans les tâches quotidiennes, les aides à domicile sont en première ligne pour **lutter contre l'exclusion sociale**. Intervenant soit ponctuellement soit une ou plusieurs fois par jour, elles permettent aux personnes âgées les plus isolées d'avoir un lien régulier avec l'extérieur.

1. Les aides à domicile, qui sont-elles ?



142 C'est le nombre d'aides à domicile sur le territoire du Pays Vitryat, salariées par une structure prestataire (ADMR, Familles rurales).

L'aide à domicile, un soutien au quotidien

- Ménage
- Repas
- Courses
- Déplacements
- Linge
- Toilette

100%
de femmes
à temps partiel

On compte en outre 144 demandeurs d'emploi recherchant un poste d'aide à domicile ou d'auxiliaire de vie, ce qui représente un potentiel au vu des besoins croissants du territoire.

- 48 ans en moyenne
- Souvent peu diplômées, et ayant peu accès à la formation

En fonction des activités des salariées et de la possession ou non du Diplôme d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS), ce métier peut revêtir plusieurs appellations : aide à domicile, employée à domicile, auxiliaire de vie.

ADMR, Familles Rurales, Pôle Emploi, 2015

Vous exercez le métier d'aide à domicile et souhaitez bénéficier d'un accompagnement juridique, de formations... ? N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins afin qu'ils soient intégrés à notre plan d'actions ! Contactez-nous au 03.26.62.16.27

2. J'ai besoin d'une aide à domicile. Quelles solutions s'offrent à moi ?

Contacter un service prestataire :

C'est l'organisme prestataire qui emploie directement l'aide à domicile. Il réalise donc toutes les démarches liées au contrat de travail, paiement du salaire, congés, maladie...

La personne âgée ou son entourage peut contacter la structure prestataire pour toute question.

Pour le Pays Vitryat : ADMR, 03.26.72.53.61, adm.3unions@les3unions.fede51.admr.org

Familles Rurales, 03.26.74.43.45, sara.perret@famillesrurales.org

Contacter un service mandataire :

La structure mandataire est un intermédiaire entre l'employeur et le salarié. Il assure les démarches administratives, peut mettre en relation l'employeur avec des salariés potentiels, réaliser le suivi des interventions...

La personne âgée reste libre de choisir son salarié et doit assumer les fonctions et obligations d'employeur.

Pour le Pays Vitryat : « Le Relais », 03.26.72.21.21, contact@aapa.fr

Employer directement un(e) aide à domicile :

L'employeur gère directement et seul les formalités et les relations avec son salarié. Il peut utiliser le Chèque Emploi Service Universel (CESU) qui effectue le calcul et le prélèvement des cotisations et envoie une attestation d'emploi au salarié.

! En cas d'hospitalisation, de départ en maison de retraite ou de décès, il peut ou doit y avoir une rupture du contrat de travail, assimilable à un licenciement (préavis, indemnités de fin de contrat...)

3. Pour plus d'informations et pour vous accompagner dans vos démarches

Informations relatives aux services

- Aide à domicile (prestataire, mandataire, emploi direct)
- Portage de repas
- Services médicaux et paramédicaux
- Adaptation du logement
- Prévention et bien vieillir
- Aide aux aidants
- Télé-alarme
- Hébergement (Maison de retraite, foyer logement, MARPA...)

CLIC Sud Est Marnais

1 bis Rue des Beaux Angés
51300 VITRY-LE-FRANCOIS
03.26.72.22.53 clic@aapa.fr



Informations relatives à l'accès aux aides financières

- Protection juridique
- Aides financières et administratives
- Accès au logement
- Surendettement
- Maltraitance

Circonscription de la Solidarité Départementale

39 avenue du Colonel Moll
51300 VITRY-LE-FRANCOIS
03.26.74.40.56 csdvlf@cg51.fr



A
C
C
O
M
P
A
G
N
E
M
E
N
T

A vos agendas !

→ **19 octobre 2015, 18h – Salle Paul Bert : Séminaire « Bien vieillir en Pays Vitryat »** ⇒ Des éléments de diagnostic et une table ronde réunissant des professionnels sur les actions en cours de développement sur notre territoire. *Pour toute information, contactez Chahines BOUMYA, au 03.26.62.16.27 ou par mail adeva.chahines-boumya@orange.fr*

→ **Les « cafés du bien vieillir »** ⇒ Une thématique différente à chaque session, avec la présence d'un neuropsychologue. Tous les 3^e jeudis de chaque mois, 14h. *Pour toute information, contactez le CLIC Sud Est Marnais au 03.26.72.22.53*

Les actualités d'ADEVA

De l'association au syndicat mixte ADEVA Pays Vitryat

ADEVA est une association dont les missions consistent à bâtir des stratégies globales pour le développement de notre territoire et à offrir un support technique aux collectivités et aux acteurs du territoire (associations, entrepreneurs, établissements publics...) pour concevoir et mettre en œuvre leurs projets.

Pour poursuivre son activité, notamment dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la gestion des fonds européens, l'association doit règlementairement se transformer en syndicat mixte.

Quelle est la différence entre un syndicat mixte et une association ?

- Un syndicat mixte est un établissement public auquel les collectivités peuvent déléguer des compétences.
- Le suivi comptable est établi par la trésorerie publique et non plus par un comptable.
- Le conseil d'administration réunissant les décideurs devient le Comité syndical.

Quels seront les missions du Syndicat Mixte ADEVA ?

Les missions seront identiques à celles qu'avait l'association ADEVA. S'y ajoutera la compétence « Élaboration du SCoT » (document d'urbanisme) qui lui sera transférée par les 4 communautés de communes.

Ce nouveau statut permettra également de candidater pour la prochaine programmation LEADER.

LEADER, en route pour la nouvelle programmation !

Le Pays Vitryat travaille depuis plusieurs mois sur la candidature au programme LEADER (Liaison entre les actions de développement de l'économie rurale) 2014-2020.

Pour ce faire, ADEVA a engagé une démarche de concertation avec les acteurs locaux de la société civile (Conseil de Développement Local) depuis avril 2015. Différents groupes de travail ont été créés afin de réfléchir aux actions à mener sur l'ensemble des champs d'actions d'ADEVA. Trois enjeux ont été identifiés : le développement de l'identité locale et touristique, le développement d'une économie durable et locale et l'amélioration du cadre de vie de la population. Parmi les actions à mener : la valorisation des produits locaux, la mobilité, la commercialisation de l'offre touristique...

Cette nouvelle programmation LEADER sera lancée au cours du 1^{er} semestre 2016. Si vous avez des projets, n'hésitez pas à nous contacter :

Marine CARASSAI, chargée de mission LEADER, au 03.26.62.16.25 ou par mail adeva.leader@orange.fr

Retrouvez en téléchargement l'intégralité des documents de la concertation sur notre site internet : www.pays-vitryat.fr

Et toujours :

- **L'Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC)**, dont le lancement de la tranche 3 approche et permettra de poursuivre le soutien financier aux Très Petites Entreprises de notre territoire.
- **Le guichet 1^{er} accueil** pour accompagner toute personne ayant un projet de création ou de reprise d'entreprise.

Le mot du Président Philippe HANNECART



Les services à la population sont au cœur des préoccupations et de la stratégie de notre territoire.

Il y a 8 ans nous avons anticipé le risque de désertification médicale en zone rurale : aujourd'hui, grâce au réseau des Maisons de santé, ce risque s'est éloigné.

Vieillir en bonne santé un enjeu économique appelé « Silver Economy », mais avant tout c'est un enjeu qualitatif : « Bien Vieillir ».

L'essentiel de cette lettre est consacré à un état des lieux, ainsi qu'aux actions que nous développons avec tous les acteurs du secteur pour mieux organiser la coordination de tous les intervenants en mettant, quand il le faut, des moyens humains pour répondre à cet objectif.

Le Conseil de Développement Local qui regroupe les acteurs de la société civile, présidé par Jean Marc Teissier a effectué un très gros travail pour bâtir une candidature Leader de qualité, répondant aux enjeux de notre territoire. Les financements européens permettront la mise en œuvre des actions à mener.

Bonne lecture !

L'équipe d'ADEVA

Annaïg CUNTIGH Chef de projet (habitat, urbanisme, mobilité)

Catherine LAMBERT Assistante de direction / Gestionnaire LEADER

Marine CARASSAI Chargée de mission LEADER / Tourisme / Circuits courts

Daniel STOLL Chargé de mission ORAC / Guichet 1^{er} accueil

Chahines BOUMYA Chargée de mission GTEC / Vieillesse

Nous contacter

ADEVA – Pays Vitryat

Centre d'affaires « La Fabrique »
6 bis, avenue de la République
51300 VITRY-LE-FRANÇOIS

Tél : 03 26 62 10 69

Mail : adeva.pays@wanadoo.fr

Site internet : www.pays-vitryat.fr